

REPAS EN MUSIQUE

VALIDITE : 2021

Animation musicale avec orchestre, musicien, DJ, etc. lors d'un repas en musique, un repas-spectacle, banquet, buffet, barbecues, réveillons ...

TARIFICATION

Le tarif pour la redevance s'élève à **2%** des recettes réalisées par l'organisateur avec la participation (ou le prix du menu) par personne.

Ex. : Prix du menu : 40 € par personne
 Participants : 150 personnes
 (TVA 3% en sus)

 = (150 x 40) x 2 %

 = 120€ htva